



**Lycée Gabriel Faure**

Place Stéphane Mallarmé – BP 116

07301 TOURNON-SUR-RHÔNE CEDEX

04.75.08.21.33

[ce.0070029u@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0070029u@ac-grenoble.fr)



## Section Sportive Scolaire Badminton

**2023 – 2024**

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL POUR LES INSCRIPTIONS**

**Vous trouverez ci-dessous les dates concernant la procédure de candidature à la Section sportive Scolaire Badminton du Lycée Gabriel Faure.**

**Ces dates doivent être scrupuleusement respectées. Un retard dans le dépôt des candidatures peut entraîner l'impossibilité de la prendre en compte.**

Les informations fournies lors du dépôt de la candidature peuvent conduire à une convocation à des des tests de sélection. Il est donc très important de fournir par voie numérique à la commission d'étude des candidatures tous les documents demandés.

Vous trouverez ci-dessous la démarche à suivre pour faire parvenir votre candidature.

**Je vous invite à faire parvenir celle-ci au plus tôt aux deux adresses suivantes, la date limite du dépôt des candidatures étant fixée au**

**jeudi 6 avril 2023 :**

Bruno Vallet, professeur d'EPS responsable de la SSS BaD LGF :

[vallet.bruno@wanadoo.fr](mailto:vallet.bruno@wanadoo.fr)

Amandine Chadourne, secrétaire en charge des formalités d'inscriptions des élèves :

[Amandine.Chadourne@ac-grenoble.fr](mailto:Amandine.Chadourne@ac-grenoble.fr)

Une fois que les candidatures seront parvenues au lycée, la commission d'analyse des dossiers de candidature composée de M. le Proviseur Adjoint du lycée, du Président du BCHT et du professeur d'EPS responsable de la Section sportive badminton se réunira **entre le 2 et le 5 mai 2023**.

Si une séance pratique est nécessaire pour sélectionner les candidats, ils seront convoqués au gymnase du lycée Gabriel Faure **le mercredi 24 mai**. Afin d'être couvert par une assurance, le numéro de licence UNSS ou FFBD sera demandé.

À l'issue de ces travaux d'évaluation, les candidats seront informés de leur placement dans l'une des 3 listes suivantes :

1. Liste principale
2. Liste complémentaire
3. Liste des candidatures non retenues.

Les candidats retenus dans les 2 premières listes devront confirmer par courriel leur inscription à la Section Sportive Scolaire badminton **pour le mardi 30 mai**.

Après cette confirmation, la liste des candidats est envoyée à l'inspection d'académie par Mme. la Proviseure du lycée.

Une fois affectés dans l'établissement par les services de l'inspection d'Académie, les élèves candidats seront alors autorisés à s'inscrire au lycée Gabriel Faure **(les dates d'inscriptions sont généralement situées à la fin du mois de juin)**.

Pour tout renseignement concernant la SSS BaD LGF et l'option sport, contacter M. Bruno Vallet par mail ou par téléphone : 06 63 99 85 05

Pour tout renseignement administratif, contacter Mme. Amandine Chadourne par courriel.

Bruno Vallet

Professeur d'EPS

Responsable des Option Sport et des Sections Sportives Scolaires Badminton

